

UN ESPACE DE SOLIDARITÉ UTILE À VIVRE ET À RÊVER

Face aux incertitudes, aux craintes et aux contraintes, faut-il baisser les bras, courber l'échine et se résigner? Évidemment pas. Le chemin parcouru avec les transports scolaires et urbains et, fruit d'un travail collectif, le projet de territoire, témoignent de nos engagements. Active sur le front de l'emploi et du développement économique, l'Agglo aura, en 2018, à la fois renforcé son offre immobilière et soutenu pas moins de 55 entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

Liées à un environnement à préserver, en attendant la prise de compétence « eau et assainissement » et la rédaction du plan « air - énergie - climat », la nouvelle organisation de la collecte et le traitement basé sur la réduction des déchets ménagers et la lutte contre les inondations continueront à nous mobiliser. Cette proximité trouve, également, sa concrétisation dans la modernisation des établissements scolaires préélémentaires et élémentaires, et des équipements en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse gérés par l'Agglo.

L'Agglo se doit d'être présente à tous les stades du progrès numérique, de la vie sociale et professionnelle, des chantiers d'insertion à la construction des Maisons de santé ou l'amélioration de l'aide à domicile. Notre programme local de l'habitat vise, lui aussi, à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens dans nos 48 communes. Acquérir des terrains pour y construire de nouveaux lotissements, certains, même, à énergie positive, lutter contre les logements indignes et la précarité énergétique: là encore, le progrès n'a de sens que s'il est partagé. À l'aube de cette année nouvelle, de nouveaux espoirs nous sont permis avec la labellisation de l'Agglo parmi les 124 territoires d'industries français. Jusqu'à dans ses rapports avec les communes membres, l'Agglo constitue un espace de solidarité à aménager et à renforcer. En étant, plus que jamais, utiles à vivre et à rêver.



HIER

DÉCHETS MÉNAGERS: LA PRÉVENTION PRIVILÉGIÉE

Présidée par Dominique Ignaszak, la commission « déchets » et la commission d'appel d'offres ont préparé la nouvelle organisation de la collecte en porte à porte mise en place depuis le 1^{er} janvier. Mené conjointement, le travail d'harmonisation du service devra, également, déboucher sur une diminution des déchets et une plus grande valorisation. Programmée par le Gouvernement, la hausse significative du coût de la mise en décharge et de l'incinération oblige, en effet, à une politique volontariste de prévention.



AUJOURD'HUI

SAISIR L'OPPORTUNITÉ DES TERRITOIRES D'INDUSTRIE



Avec le Saint-Quentinois et les communautés de communes de l'Est de la Somme et de la Haute Somme, l'Agglo figure parmi les 124 territoires français labellisés par l'État « territoires d'industrie ». Il s'agit d'une nouvelle approche souhaitée par le Gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France autour de quatre besoins identifiés: l'attractivité, le recrutement, l'innovation et la simplification.

DEMAIN

LA PRIORITÉ DONNÉE À LA REPRISE DU SITE NLMK

S'il est un projet majeur pour les prochains mois, il s'agit incontestablement de la reprise du site NLMK, de Beautor, par le groupe Drekan. Tout est mis en œuvre pour que ce projet aboutisse. Les réunions avec Thibaut George, le PDG de Drekan, se multiplient afin de boucler les parties environnementale et fiscale du dossier.



MAISON DE SANTÉ DE SINCENY : UNE PREMIÈRE PIERRE EN ATTENDANT LES AUTRES



L'accès aux soins reste - le projet de territoire l'a confirmé - l'une des premières préoccupations des populations. Il est vrai qu'au vieillissement accéléré et à plusieurs départs en retraite de praticiens, s'ajoute la crise du recrutement des jeunes. Aujourd'hui, en effet, 70% des professionnels de santé débutants s'installent dans les structures d'exercice regroupé.

La santé demeure une compétence d'Etat.

Cependant, si dans le prolongement de l'étude menée par le Pays chaunois, l'Agglo ne s'était pas saisie de ce dossier, personne ne l'aurait fait. Dès 2017, l'Agglo prend donc la compétence de construire, d'aménager, d'entretenir et de gérer les Maisons pluridisciplinaires de santé dont Sinceny constitue la première étape avec une seconde perspective sur Saint-Gobain.

À Sinceny, quatorze professionnels se sont investis dans ce projet pour élaborer un projet de santé. Lors de la pose de la première pierre du nouvel établissement, Bernard Bronchain n'a pas manqué de souligner l'exemplarité de la démarche pour la population, mais, également, l'utilité de cet équipement pour l'attractivité du territoire, avec une ouverture prévue dès octobre 2019.

931 386 € D'AIDES FINANCIÈRES

À Sinceny, la Maison pluridisciplinaire de santé s'étend sur 900 m². Elle accueillera deux médecins généralistes, quatre infirmières, une sage-femme, deux kinésithérapeutes, deux cardiologues, un orthopédiste, un psychologue et un diététicien. Son coût de 2,18 millions d'euros bénéficie du soutien financier de l'Etat à hauteur de 325 000 €, du Conseil régional des Hauts-de-France à hauteur de 500 000 €, et du Conseil départemental, à hauteur de 106 386 €, soit une aide de 42,63 %.

PLUS D'UN MILLION EN 2018 POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'économie et l'emploi sont deux compétences majeures assumées par l'Agglo. Pour preuve, l'an dernier, pas moins de neuf entreprises ont bénéficié de son soutien financier, au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, pour un total de subventions de 835 000 €. Le nouveau dispositif d'aide à l'immobilier pour les artisans et commerçants aura par ailleurs permis de soutenir dix-sept entreprises pour un montant de plus de 47 000 €. S'y ajoute le soutien aux investissements matériels. A ce titre, vingt-neuf entreprises ont reçu plus de 145 000 €. Au total, plus d'un million d'euros ont été consacrés par l'Agglo au soutien du tissu économique local.



L'INTÉRÊT DE L'ADHÉSION À UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER



Déterminante pour la Communauté d'agglomération, l'adhésion de l'Agglo à l'établissement public foncier du Nord - Pas-de-Calais constitue une opportunité au regard du nombre important de friches sur le territoire. Pas moins de cinquante sites sont, en effet, recensés dans le cadre du plan d'action foncier. De par son expérience, son expertise et sa capacité financière, cet EPF d'État sera à même d'aider à concrétiser plusieurs projets structurants, tel celui de Nexans, à Chauny, dont la reconversion piétine depuis maintenant neuf ans. L'Etat doit, justement, organiser la consultation des territoires au cours du 1^{er} semestre sur le nouveau périmètre de l'établissement foncier.

L'HOMMAGE RENDU À ANDRÉ DIDIER

Avant de démarrer la traditionnelle cérémonie des vœux, l'assemblée a observé un moment de recueillement en hommage à André Didier, maire d'Amigny-Rouy décédé la veille, après une longue et douloureuse maladie. Réélu en 2014 pour un troisième mandat, cet inspecteur divisionnaire des finances publiques était également impliqué dans la vie associative locale, notamment au sein du musée de la résistance et de la déportation de Picardie où il a occupé la fonction de trésorier. Féru de littérature, il laisse le souvenir d'un homme autant discret que dévoué.

UN RÉSEAU D'AIDANTS NUMÉRIQUES

Face à la dématérialisation des démarches administratives et pour éviter notamment le non recours aux droits, la mise en place d'un réseau d'aidants numériques pour accompagner les personnes en difficultés permet au plus grand nombre de s'adapter autant à la dématérialisation des échanges qu'à l'évolution des modes de production. Le service animation numérique et des technologies de l'information et de la communication (TIC) prévoit notamment de développer la médiation numérique sur l'ensemble du territoire avec l'ouverture, dès le début de l'année 2019, de salles de médiation à Condren, Sinceny, Mennessis et Béthancourt-en-Vaux.

L'AGENDA

Mardi 12 février, 10h : Réunion préparatoire PIG - OPAH RU.

Mardi 12 février, 14h30 : Avec les représentants de la Chambre des Métiers des Hauts-de-France, échanges sur les problématiques liées à l'artisanat sur le Chaunois.

Mercredi 13 février, 14h30 : Réunion du comité de pilotage du SCOT du Pays chaunois.

Jeudi 14 février, 9h30 : Comité syndical de l'Entente Oise-Aisne.

Jeudi 14 février, 9h30 : Point sur l'activité de l'entreprise Maguin

Jeudi 21 février, 10h : Réunion avec la Ville de Condren sur le projet d'aménagement de la zone des Certelles.

Jeudi 21 février, 10h : Réunion sur la feuille de route numérique de l'Agglo.

Mardi 26 février, 9h30 : PLH - Comité de pilotage (territorialisation).

Jeudi 28 février, 14h : Comité technique SCOT du Pays chaunois.

Jeudi 28 février, 18h : Soirée des entreprises organisée par le GAN Prévoyance.

Vendredi 1^{er} mars, 10h : Groupe de travail « Plan d'action foncier ».

Vendredi 1^{er} mars, 14h30 : Réunion avec la CCI sur la plateforme multimodale de Tergnier.

